



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'entretien des routes forestières sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay

Saint-Honoré, le 15 mai 2014 — Les deux principaux axes de pénétration au nord du territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay requièrent annuellement un entretien important. Situés sur les territoires non organisés de la MRC et sous la gestion du ministère des Ressources naturelles, il n'y a aucune obligation d'entretien liée à ces routes. Cependant, soucieuse d'assurer l'accessibilité sur son territoire pour favoriser son utilisation et son développement, la MRC du Fjord-du-Saguenay a mis en place deux comités qui regroupent différents utilisateurs du milieu (zecs, pourvoiries, industrie forestière, association de villégiateurs, base de Bagotville, ministère des Ressources naturelles, Hydro-Québec, élus) afin de trouver des pistes de solution en ce qui a trait à l'entretien des routes R-0200 et R-0253.

« La création de ces comités est un modèle de collaboration unique dans la région qui illustre bien l'esprit avant-gardiste de notre MRC. Impliquer les acteurs du milieu nous permet d'avoir un portrait réaliste du territoire et nous donne l'opportunité de les conscientiser aux coûts très importants liés à l'entretien des chemins forestiers. Nous sommes conscients que les budgets disponibles ne sont pas à la hauteur des coûts que nécessiterait un entretien optimal, mais l'intervention de la MRC et de ses partenaires permet néanmoins de ralentir la dégradation de ces infrastructures », précise M. Gérald Savard, préfet de la MRC.

Les budgets limités de la MRC et la diminution des activités forestières, notamment la fermeture permanente de la scierie de Saint-Fulgence, forcent l'organisation à maximiser chacune de ses interventions. La MRC souhaite rappeler aux utilisateurs de ces routes qu'en période de dégel, la circulation entraîne une dégradation plus rapide. C'est pourquoi elle demande leur collaboration ainsi que leur indulgence envers les bénévoles provenant d'associations de villégiateurs ou de zecs qui travaillent activement à l'entretien de ces routes forestières.



POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE GÉNÉREUSE

C'est d'ailleurs pour soutenir les intervenants de ses territoires non organisés (TNO) que la MRC a mis en place une politique d'aide financière destinée aux TNO où l'équivalent de 60 % des taxes perçues est disponible pour les associations de villégiateurs, notamment pour l'entretien et la réparation des chemins.

Les sommes issues de cette politique pour 2014 sont estimées à environ 490 000 \$. De ce montant, près de 115 000 \$ seront directement consacrés à l'entretien des routes R-0200 et R-0253. Le solde reste disponible pour la réalisation de projets sur les territoires non organisés de la MRC.

BUDGET : ENTRETIEN DES ROUTES R-0200 ET R-0253 POUR L'ÉTÉ 2014

ENTRETIEN ROUTE R-0200 (126 km)		ENTRETIEN ROUTE R-0253 (104 km)	
Association de villégiateurs (politique d'aide financière)	74 081,56 \$	Association de villégiateurs (politique d'aide financière)	40 048,02 \$
Base de Bagotville	15 000,00 \$	Hydro-Québec	8 275,02 \$
Hydro-Québec	11 038,48 \$	Solde été 2012	18 529,77 \$
RES Canada	1 000,00 \$	Total	66 852,81 \$*
Solde été 2012	19 384,95 \$		
Total	120 504,99 \$*		

* À cela s'ajoutent les entretiens de l'industrie forestière en période d'opération

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services aux milieux ruraux, principalement en aménagement du territoire, en géomatique, en évaluation foncière, en gestion du territoire public, etc.

www.mrc-fjord.qc.ca

- 30 -

Source :
Eve-Marie Lévesque
Conseillère en communication
418 673-1705, poste 1183
eve.marie.levesque@mrc-fjord.qc.ca

Information :
Gérald Savard
Préfet
418 673-1705, poste 1105